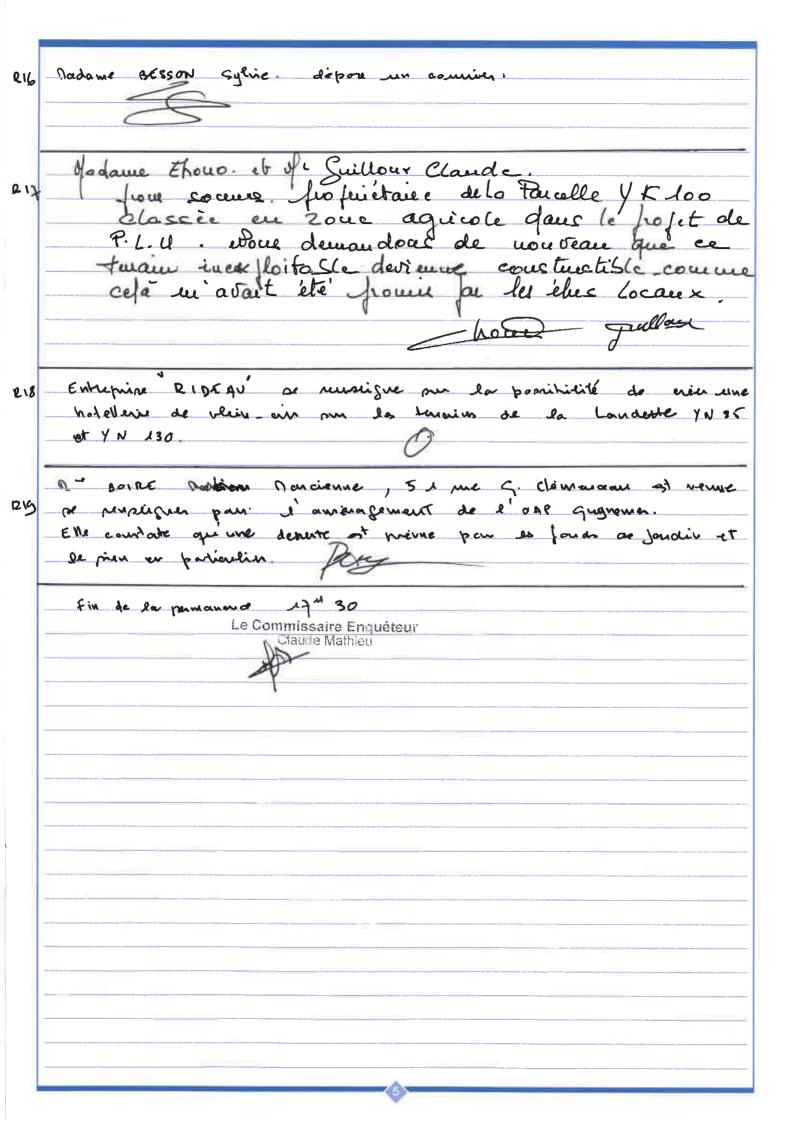
ne comprend pas ce d'assement et elle demande une norvelle pis s'il pourrait être classe en cone 11# grole Trameer Churcal Dipot de demande pour A Bordron Styphane (Venu me seensigner sur le clasement des parcelles 9K 81 et 9K 99) Le Commissaire Enquêteur Claude Mathieu emanera du 30/10/2023, ouvertur à 16th 00 Acuseum 9 quette fear naire, it, me visolos Appert this verson. of demande à ce que la parcelle Parcelle Y010 2010 soit constructible seulement le long de la rue de la Nouttière qui est numeratée (2,4 pris 16). Cexploitant actuel est d'accord pour Raisser cette partie de terrain pour construction) Demande déja effectuée de nombreuses fois en particulier la dernière en date du 9/02/2021 par lettre recommandée ci-jointe). Jamen par NET jour dande 7, la Gonzandien 85,00 VENANCAULT. Je sais Proprietaire du Terrain X A 83. javais joil une demande ru Terrain à constanire en 2021. et je Renouvelle la demande arnoi ue la Parcelle, x A 85, classee en A: Zon-A.



M. & Mme Jean Marie BAUCHE

14. Rue Nicolas Appert

44120 VERTOU

Tél.: 02-40-33-20-48 Port.: 06-30-60-93-88 imabbauche@wanadoo.fr VERTOU le 9 Février 2021

Monsieur le MAIRE Place Prépoise BP: 17 85190 VENANSAULT

Objet : Parcelle YO 10 (lettre en recommandé avec AR)

N' Nathieu claud commissaire enqueteur. le 30/10/2023

Monsieur le Maire,

Suite à différents échanges depuis plusieurs années sur la parcelle YO 10, je me permet de vous solliciter une nouvelle fois pour une demande de révision du PLU.

J'ai remarqué que sur le site internet de votre commune, il a été différencié récemment selon 2 couleurs cette parcelle. Je vous demande seulement de prendre en considération la partie blanche c'est-à-dire celle qui borde la route selon plan ci-joint.

Cela fait plus de 20 ans que nous demandons le classement de cette parcelle. Nous souhaiterions avoir une réponse afin de pouvoir s'installer ultérieurement dans ce secteur et proposer des possibilités de logements locatifs devenus très rares dans la région où la démographie n'arrête pas d'augmenter.

Dans l'attente de vous rencontrer pour en discuter, veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Jean Marie BAUCHE

PJ: copie du document graphique de la zone



fret Mue MORNET Jean dande	Le	12-2021
XS 19 - Ilananau Ph	DE VENANSAULT	
- //14	DEC. 2021	
COURDII	R'ARRIVEE	1974 to actional along laborous quantum distribution, in Nation all common pages on company page.
	RRIVEE	
A 40 FAUREAU	$\sim$	and the state of t
fr le Maire de U	lenga sauch	
	*	en i en
N 1 0 >	THE TANK OF THE PARTY OF THE PA	
Monsieur le Paire		
dous renons vers rous afin de	e solliciter	vatre
attention sur le sujet survo	int	
Passadach de la carella la	0	. 1
Possedant dans parcelles sur	10. COMMUNE	2.0.6
Venansault au lier dit "da Ga		
Mous vous proposons ces par	cettes en ter	rains
à construre		
La premiere parcelle sons le	municia 83	dune
da première parcelle sous le contenance de cinq ares cin	E	00.
Contentioned Se cinq ares cin	quaire a	aquelle
nous najoutons la partie na	churce qui	figure
sur le plan d'enviror un a	re afin d	e mettre
nous najoutons la partié Ra sur le plan d'environ un a la parcelle au droit,		
, , , , , , , , , , , , , , , , , , ,		
La devisione assette sa t	9.	~ 11.
	1-1 -	o une
da densième parcelle son te contenance de neuf ares	mente qualre	
Dans l'attents de votre répr je vous prie d'agreer nos	2496	A Supplied
je vous prie d'agreer nos	salutations	respectueuses
0 ' '		U
		A STATE OF THE STA
		\$
- V		
T.		

Mme BESSON Sylvie et Mr ROUSSEAU Frédéric 6 rue Maréchal Foch 85190 AIZENAY

> Mr le Maire et Commissaire Enquêteur Hôtel de Ville Place de la Prépoise 85190 Venansault

AIZENAY, le 16 octobre 2023

Objet : demande à rendre terrains constructibles et changer de destination une grange.

Mr le Maire et Commissaire Enquêteur.

Propriétaires depuis 2017 de 2 parcelles, section ZP n°65 (avec grange entretenue de 400m2) avec une superficie de 2097m2 et section ZP n°53 avec une superficie de 788m2 au lieu-dit la Bordière sur la commune de Venansault.

Sur le terrain ZP 65 existe une grange déjà raccordée à l'eau et à l'électricité depuis 2017, nous sommes étonnés qu'elle ne soit pas pastiller, nous demandons qu'elle le soit et nous en faisons la demande.

Sur le terrain ZP 53 il s'agit de terrain agricole, le PLU ne permet pas d'y réaliser un logement d'où notre présente demande pour transformer ce terrain constructible.

Pour plus de précision, nous vous prions de trouver en joint une copie de l'extrait de cadastre relatif aux terrains en question.

En vous remercient pour l'intérêt que vous porterez à notre demande, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire et Monsieur le commissaire enquêteur, nos respectueuses salutations.

Mme BESSON Sylvie et Mr ROUSSEAU Frédéric



